



HAL
open science

Les possessifs ou la complexité d'une catégorie. Perspectives linguistiques et didactiques

Tatiana Taous

► **To cite this version:**

Tatiana Taous. Les possessifs ou la complexité d'une catégorie. Perspectives linguistiques et didactiques. LIDIL - Revue de linguistique et de didactique des langues, 2025, 71, pp.1-19. <hal-05058310>

HAL Id: hal-05058310

<https://cyu.hal.science/hal-05058310v1>

Submitted on 6 May 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Lidil

Revue de linguistique et de didactique des langues

71 | 2025

L'adjectif, les adjectifs : regards linguistiques et didactiques

Les possessifs ou la complexité d'une catégorie. Perspectives linguistiques et didactiques

The Possessives: Complexity of a Category. Linguistic and Didactic Perspectives

Tatiana Taous



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lidil/13687>

ISSN : 1960-6052

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-541-4

ISSN : 1146-6480

Référence électronique

Tatiana Taous, « Les possessifs ou la complexité d'une catégorie. Perspectives linguistiques et didactiques », *Lidil* [En ligne], 71 | 2025, mis en ligne le 06 mai 2025, consulté le 06 mai 2025. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/13687>

Ce document a été généré automatiquement le 6 mai 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les possessifs ou la complexité d'une catégorie. Perspectives linguistiques et didactiques

The Possessives: Complexity of a Category. Linguistic and Didactic Perspectives

Tatiana Taous

1. Introduction

- 1 La possession constitue une catégorie conceptuelle fondamentale dans les sociétés, au point qu'un philosophe comme Rousseau a pu voir, dans l'énoncé putatif « *ceci est à moi*¹ », « l'avènement de la propriété », mais également — de manière plus dramatique — l'entrée dans le « chemin de la dénaturation », conduisant les hommes à passer progressivement de l'état de nature à l'état « social » (Durand, 2011). Nous dirions, de façon plus neutre et dénotative, que Rousseau, en philosophe du langage, a fait de l'expression de la possession² la matrice d'engendrement de l'état de « société » et des rapports de force qu'implique un tel état, dans un discours nostalgique de l'état de nature (Durand, 2011).
- 2 Loin de toutes considérations axiologiques ou déceptives, les typologues et ethnologues du début du xx^e siècle ont identifié comme particulièrement pertinente la catégorie sémantique de la possession, au côté d'autres catégories comme la déixis, le genre, le nombre ou la diathèse : incontournable dans l'apprentissage des langues, l'expression de la possession suppose plusieurs calculs linguistiques. D'un point de vue extralinguistique, la possession pose un objet ou une entité desquels on prédique qu'ils appartiennent à une autre entité, dès lors détentrice (le possesseur)³. Selon les langues, cette relation d'appartenance est notée par un morphème libre (cf. **1a-e**) ou lié, volontiers suffixé (cf. **1f**), plus rarement discontinu (cf. **1g**) ; ce morphème entre généralement en lien avec le rang de personne (*persona* ou « personne grammaticale »), tandis que son analyse en termes de classe grammaticale dépendra de la chaîne syntagmatique dans laquelle il s'insère : dans une langue comme le français (Abeillé &

Godard, 2021, p. 557), l'expression de la possession peut être en partie assumée par un pronom (personnel, cf. « ceci est à moi » ou possessif, cf. « cet ouvrage est le mien ») ou par un déterminant-adjectif (« ma mère est arrivée de bon matin ») et c'est sur cette dernière option offerte par la langue que nous souhaiterions nous attarder. Une succincte comparaison des langues européennes de la première génération (français, anglais, allemand, espagnol, italien, portugais) indique des disparités de traitement linguistique (Chircu-Buftea, 2011, p. 64-65), que ce soit d'un point de vue syntagmatique (positionnement du possessif par rapport au nom, cf. **1a** vs **1b-c-e** vs **1d**), morphologique (nombres de morphèmes impliqués, cf. **1a-e** vs **1b-c-d**), ou encore sémantico-référentiel (intégration du genre du possesseur, cf. **1e**). Ces variétés de traitement se trouvent encore confirmées par une comparaison interlinguistique de plus grande ampleur (cf. **1f-g**) :

(1)

a. roum. : *băiatul meu* « **mon** fils »

b. port. : *Dê-me o meu livro!* « Rends-moi **mon** livre ! »

c. prov. : *lo mieu amic* « **mon** ami »

d. it. : *il libro mio / il mio libro* « **mon** livre »

e. ang. : *her children* (possesseur féminin) / *his children* (possesseur masculin) « **ses** enfants »

f. berbère (kabyle) : *Idem tomobilim* (possesseur féminin) / *Idem tomobilik* (possesseur masculin) « Je prends **ta** voiture »

g. innu-aimun (algonquin) : *nitaussim* « **mon** enfant »

- 3 Toutefois, le français, conçu dans sa dimension interne, révèle également la complexité inhérente à cette catégorie : des productions approchantes, d'enfants ou d'adultes révolus, laissent songer qu'en français même, l'acquisition de l'expression de la possession n'est pas tâche aisée. Dans le cadre de cette introduction, nous nous bornerons à attirer l'attention du lecteur sur la carte de restaurant suivante (sur laquelle nous reviendrons) et, plus précisément, sur le mets intitulé « Mini-ravioles dans sa nage de parmesan et Truffes noires » : en toute rigueur, la grammaire normative prescrirait la sélection du possessif pluriel *leur*, en adéquation avec le pluriel « mini-ravioles ». On opposera cet intitulé au mets « Royale de noix de Saint Jacques poêlées et sa purée de vitelottes », dont la formulation est conforme aux prescriptions grammaticales :

(2)

| Nos Incontournables | |
|--|--|
| Royale de noix de Saint Jacques poêlées et sa purée de vitelottes aux Truffes (caviar de Truffes : sup 6 €)..... | |
| La traditionnelle omelette ou brouillade aux Truffes du Périgord.... | |
| Nos Incontournables | |
| Tagliatelles aux Truffes (sup foie gras 6 €) du Périgord..... | |
| Risotto carnaroli à la Truffe du Périgord..... | |
| Bucatini carbonara et Truffes du Périgord..... | |
| Mini ravioles dans sa nage de parmesan et Truffes noires..... | |

- 4 Au vu des faits linguistiques rapidement évoqués ci-dessus, nous souhaiterions proposer une étude des problèmes empiriques et théoriques posés par la catégorie sémantique de la possession et les mettre en lien avec la problématique de ce numéro, axé sur la classe de l'adjectif. Aussi, limiterons-nous l'étude au type *mon-ton-son/ma-ta-sa/notre-votre-leur/nos-vos-leurs* suivi d'un nom. Nous identifierons, dans un premier temps, les problèmes empiriques posés, dans une perspective didactique large⁴, en

distinguant, d'une part, les questions d'acquisition de la catégorie, chez le locuteur lambda et, d'autre part, les questions terminologiques : comment désigner cette catégorie de mots spécifiques ? À quelle classe grammaticale connue la rattacher ? Dans ce second moment, la parole sera donnée aux enseignants-praticiens, cependant qu'un rappel historique de la terminologie dans les programmes devrait permettre de faire le point sur les options finalement retenues et réfléchir sur les appellations rejetées. La seconde partie reviendra sur les problèmes théoriques posés par la catégorie de la possession : nous envisagerons alternativement le possessif comme un adjectif, un déterminant et — plus paradoxalement — comme un pronom, en déployant un argumentaire fondé sur les différents domaines linguistiques (morphosyntaxe, sémantique, pragmatique) et incluant les perspectives diachronique et structurale.

2. Les problèmes empiriques posés (perspective didactique)

2.1. Au niveau de l'acquisition de la catégorie

- 5 Les difficultés à utiliser les possessifs sont perceptibles dans les productions, orales ou écrites, libres ou contraintes, des locuteurs et notamment, chez les adolescents et les jeunes enfants (cf. **3a**, **4a**), les individus faiblement lettrés (cf. **3b**) et les allophones (cf. **3c**)⁵. Elles peuvent affecter les niveaux syntaxique, sémantico-syntaxique, morphosyntaxique et morphologique.
- 6 Commençons par le niveau syntaxique : la commutation de la séquence normée *possessif + nom* avec la séquence *syntagme nominal défini* (désormais SNd) + *syntagme prépositionnel à noyau pronominal personnel tonique* (désormais SPp) peut conduire à des énoncés plus ou moins douteux en termes d'acceptabilité et de grammaticalité ou, du moins, qui interpellent par l'originalité de leur formulation (cf. **3b**) :
- (3)
- a. Production numérique, 3^e, autour de *La ferme des animaux*, Orwell, mai 2017⁶ :
Les animaux se regroupent autour d'un seul animal ...
Le serpent nommé Nahash, racontés un tas de choses époustouflante dans laquelle ils nous disait que la liberté était à la portée de nous.
- b. Production orale retranscrite dans une œuvre d'art brut (*Drei Grazien*, 2021, Collection de l'Art Brut, Lausanne) :
Dagmar en outre souffre d'un ass-syndrome, ça veut dire qu'elle ne supporte pas le bruit de nous, alors elle se promène ou se retire pour être seule.
- c. Production orale, tirée du film *Indigènes* (R. Bouchareb, France, 2006) :
 - *Oui ? Repos. (silence). Qu'est-ce tu fais là ?*
 - *Je venir pour dire merci... que vous sauvez la vie de moi, sergent.*
- 7 Dans les cas de figure présentés ci-dessus, l'énoncé produit semble défaillant parce que le possessif entre en concurrence avec le pronom personnel tonique, dont le rang correspond morphologiquement au possesseur dans l'énoncé normé (« notre » vs « nous » ; « ma » vs « moi »). La séquence attendue *possessif + nom* cède la place à la structure analytique *déterminant défini + nom + de + pronom personnel tonique*. Ces énoncés, déroutants au regard de la grammaire normative, sont néanmoins éminemment intéressants : en décomposant la structure, ils proposent une paraphrase mettant en évidence, sous la structure de surface, la structure sémantico-syntaxique profonde. Ils attestent ainsi de l'équivalence fonctionnelle entre le possessif et un

groupe nominal défini suivi d'un complément déterminatif (ou complément « génitif », cf. Grinevald, 1999, p. 113-114 ; Abeillé & Godard, 2021, p. 557) ; dans cette perspective, le possessif cumule à la fois le rôle d'actualisateur défini (dans une détermination maximale, cf. Imoto, 2011, p. 13) et celui d'expansion du nom⁷. D'autre part, ces énoncés établissent une frontière poreuse entre des classes grammaticales (déterminant-adjectif possessif et pronom personnel) et des catégories sémantiques (le possesseur et la personne grammaticale, cf. Arrivé et coll., 1986, p. 494-495 ; Colombat, 1994, p. 18) et cristallisent donc les complexités inhérentes à la formation de ce type d'énoncés. Une seconde série peut être identifiée : plus normée que la précédente, elle mettrait également en lien le possessif avec la catégorie de l'expansion du nom (à travers un complément prépositionnel en à + *pronom personnel tonique*), dans des énoncés redondants, pragmatiquement emphatisés et didactiquement plus porteurs⁸ :

(4)

a. Production orale enfantine, décembre 2019 :

Non ! C'est ma maman à moi.

b. Production orale d'adulte expert, avril 2024 :

Bon... J'en viens à présent à mon article à moi.

- 8 Le deuxième type de faits relevables dans les productions concerne le niveau sémantico-syntaxique. Deux cas se dégagent : le premier cas, particulier et assez spécifique, a été mis en évidence lors d'activités scolaires contraintes de transformation réversible *actif*↔*passif* (Hamma, 2019). L'anticipation de la référence possessive, thématique et rétroactive dans la structure passive (« leurs amis ») s'interprétant — par anaphore du SN initial *mes parents* — comme « (les amis) de mes parents », en 5a), devient anormalement rhématique et proactive, dans la structure active (cf. 5b) :

(5)

Hamma (2019, p. 295) :

a. *Mes parents ont été reçus par leurs amis.*

b. → ??*Leurs amis ont reçu mes parents.*

- 9 Hamma (2019, p. 296) considère comme douteuse en termes d'acceptabilité (cf. les « ?? » en 5b) la formulation active mécaniquement obtenue à partir de l'énoncé passif *Mes parents ont été reçus par leurs amis* et note que « dans la forme passive, il s'agit à priori des amis des parents alors que dans la forme active, cela peut renvoyer à un référent anaphorique, absent dans la phrase telle quelle, et qui, en tout cas, n'est pas coréférentiel de l'agent passif de la phrase citée » (*ibid.*). En somme, tout se concentre sur les problèmes discursifs et référentiels inhérents à l'utilisation du possessif *leurs* à l'entrée de l'énoncé.
- 10 Le second cas peut être exemplifié par les productions approchantes d'enfant du type *J'ai mal à ma tête* ou *Il m'a cassé mes oreilles* et le point problématique se trouve généralement désigné sous l'appellation de « possession inaliénable ». Dans ce cas, il existe une tension entre la référence sémantique et l'expression syntaxique de laquelle

découle un sentiment de redondance référentielle en français. En effet, sémantiquement, des mots comme *tête* et *oreilles* constituent des parties corporelles inhérentes à la personne (*je, m'*, dans nos exemples) et qui ne peuvent donc appartenir à aucun autre possesseur ; or, l'expression des pronoms, que ce soit en fonction de sujet ou d'objet indirect, suffit à indiquer la possession : cette dernière peut donc être exprimée de manière minimale, à savoir par l'article défini (*la tête, les oreilles*, dans nos exemples) ; dès lors, la présence des possessifs *ma* (dans *ma tête*) ou *mes* (dans *mes oreilles*) paraît superflue, voire pléonastique. La correspondance entre les formulations **6a-c** et **6b-d** conforte les relations qu'entretiennent le possessif et le datif dit « sympathique » (pronom personnel, complément indirect)⁹ : la séquence *possessif + nom d'une partie du corps*, plus synthétique, équivaut à la séquence *pronom personnel réfléchi* (ou datif sympathique) + *déterminant défini + nom d'une partie du corps* et l'on comprend alors comment des langues comme le basque ont pu grammaticaliser le nom des parties du corps pour exprimer la réflexivité. Enfin, ces mises en parallèle sémantico-syntaxiques permettent également de rendre compte de l'énoncé **6e** : tout fonctionne comme si le jeune locuteur¹⁰ avait croisé la formule figée *Il m'a cassé les oreilles* — pour laquelle l'expression du pronom personnel complément *m'* induit, de manière contrainte, l'expression minimale de la possession avec le nom d'une partie du corps (d'où, « les oreilles ») — avec l'énoncé libre *Il a cassé ma chaise* — où l'objet, non corporel, exige l'expression maximale de la possession (d'où, « ma chaise »)¹¹. Dans l'énoncé effectivement produit, l'utilisation simultanée du datif sympathique (*m'*) et du possessif (*ma (chaise)*) rend l'énoncé particulièrement expressif et pourrait entériner une fois encore la porosité entre pronom personnel (en fonction de datif sympathique) et possessif :

(6)

a. *Jeanne a lavé ses mains.*b. *Belle a brossé sa chevelure.*c. *Jeanne s'est lavé les mains.*d. *Belle s'est brossé la chevelure.*e. *Il m'a cassé ma chaise.* (Production orale, MS-GS, MEN, 2010)

- 11 Passons au niveau morphosyntaxique. Certaines productions d'élèves invitent à penser que le possessif peut être un « rupteur distracteur » (Jaffré & Bessonnat, 1993 ; Pellat & Teste, 2004) qui vient perturber l'accord au sein du SN et conduit à analyser de manière fautive le genre ou le nombre du nom-noyau. Concernant le genre, les possessifs *mon-ton-son* sont massivement actualisateurs de noms masculins, mais ils peuvent occasionnellement actualiser des noms féminins (fr. *Mon horloge indique 10h ; Il met son écharpe*) : les possessifs *mon-ton-son* constituent, dans quelques cas, les allomorphes des formes *ma-ta-sa* et sont utilisés avec des noms féminins, toutes les fois que le possessif précède un mot (adjectif qualificatif ou nom féminin) dont le phonème initial est vocalique. Afin de combler le hiatus de la séquence *ma-ta-sa + phonème vocalique*, les formes usuelles sont remplacées par la même série que celle du masculin, ce qui vient troubler l'analyse grammaticale, cruciale pour opérer les bons accords. Les difficultés inhérentes à l'acquisition des contraintes de genre sont bien documentées par les psycholinguistes, qui insistent sur le fait que les accords en genre sont plus complexes à assimiler que ceux en nombre¹², la catégorie du genre ne faisant pas nécessairement système dans la typologie des langues du monde¹³. Enfin, les accords en nombre peuvent également être perturbés avec les séries dont le possesseur est pluriel : *notre, votre*, mais surtout *leur* — phoniquement identique quel que soit le nombre du nom noyau (cf. *leur maison* vs *leurs plantes*) — peuvent conduire, par hypercorrection, à un

marquage au pluriel du nom-noyau, alors même que celui-ci est numériquement singulier. D'un point de vue translinguistique, la spécificité française mérite que l'on s'y arrête, car des langues comme le latin ou l'anglais généralisent le marquage au pluriel de l'objet possédé dès lors que le possesseur est multiple et ce, même si l'objet possédé a une référence unique (Riemann, 1940, p. 22)¹⁴ :

(7)

Jack Kerouac, *Lonesome Traveler*, « New York Scenes », trad. de J. Autret (révision : Y. Yvinec) :

Or bemused drunken businessmen with their hats tipped awry on their graying heads staring catatonically upward [...].

« Ou des hommes d'affaires hébétés et ivres, avec leur chapeau planté de travers sur leur tête grisonnante, regardent catatoniquement en l'air [...]. »

- 12 Pour finir, abordons le niveau morphologique, centré sur le possesseur situé en dehors de la sphère d'interlocution. Le français dispose de deux morphèmes initiaux, sélectionnés en fonction du nombre de possesseur : *s-* pour le rang de P3, *leur* pour le rang de P6. Le latin classique possédait bien une opposition mais qui était davantage « régie par les rôles sémantiques dans la situation d'énonciation » (Fruyt, 2015, p. 7) que morpho-référentielle. Ainsi, si le(s) possesseur(s) avai(en)t été évoqué(s) dans le contexte antérieur et représentai(en)t le(s) locuteur(s) assumant le discours (perspective logophorique), le possessif de la série *suus* s'imposait, quel que soit le nombre de possesseurs ; dans le cas contraire — à savoir les configurations où le possesseur était en posture rhématique —, le latin imposait l'utilisation des pronoms anaphoriques/démonstratifs disponibles, utilisés au génitif (*eius-illius* pour la P3 ; *eorum/earum-illorum/illarum* — en fonction du genre — pour la P6), renouant ainsi avec l'idée que le possessif peut s'interpréter, en structure profonde, comme un complément génitif. Cette distribution, complexe, ne perdure pas en bas latin et explique que des langues comme le portugais et l'espagnol aient limité le morphème de la non-personne benvenistienne à la série en *suus*, *-a*, *-um*, généralisant — de cette façon — une des structures linguistiques possibles du latin¹⁵. Le français, pour sa part, introduit une nouvelle distinction, pour laquelle la morphologie du possessif est déterminée par le nombre du possesseur-référent : la série en *suus* se limite dès lors au possesseur singulier (fr. *son-sa-ses*), le génitif pluriel *illorum/illarum* (= fr. *leur*) se spécialise dans l'expression de possesseurs pluriels¹⁶. L'exemple, cité en 2, manifeste la difficulté inhérente à ce nouveau calcul linguistique¹⁷ : le pluriel « mini-ravioles » impose la sélection du morphème de possesseur pluriel (« dans **leur** nage de parmesan ») et non du possessif singulier, comme c'est présentement le cas. Ce sont ici des phénomènes de phraséologie et de fréquence auditive qui peuvent justifier la sélection du possessif « sa » dans cette formulation précise¹⁸. En effet, la séquence « dans sa nage de... », plus usuelle, est comme pré-enregistrée et apparaît donc spontanément sous la plume du rédacteur de cette carte de restaurant, sans que celui-ci ne réajuste rétroactivement le possessif sur le nombre du possesseur (en l'occurrence, les mini-ravioles). Enfin, *leur* pose des difficultés spécifiques en termes d'acquisition : parce qu'il est homophone du pronom personnel anaphorique — invariable¹⁹ —, élèves et étudiants ont tendance à surgénéraliser, à l'écrit, la marque de pluriel, quelle qu'en soit la classe effective (cf. 8a-b-c), dans une logique plus morphosémantique que syntaxique (identification du pronom vs du possessif ; dans le cas du possessif, nombre du nom actualisé par *leur*). *Leur* possessif, parce qu'il implique sémantiquement un pluriel, conduit à un marquage comme pluriel du nom-noyau, sans égard au nombre grammatical effectif de l'objet possédé. En revanche, il n'y a pas toujours congruence de nombre entre *leur* (souvent,

sans marque, cf. **8a**, **9a²⁰-b-c**) et le nom-noyau (au pluriel) : en d'autres termes, l'expression de *leur* (sans -s) suffit à signifier la pluralité, sans qu'il soit nécessaire de lui ajouter, par « redondance²¹ », le morphogramme du pluriel :

(8)

a. *Ces soldats, plus ou moins jeunes, sont omniprésents que ce soit par les cérémonies ou les monuments qui **leurs** sont dédiés, mais aussi par **leur murmures** (Texte 1). (Master 1, MEEF 1^{er} degré, analyse de textes, mars 2018)*

b. *... or ce sont là des thématiques qui, généralement, suscitent l'intérêt des élèves et des problématiques qui **leurs** sont familières, ce qui facilite leur investissement dans le cours et favorise leur réflexion sur l'« altérité ». (Master 2, MEEF 2nd degré, mémoire, mai 2024)*

c. *Étudier les textes fondamentaux **leurs** permet d'avoir de nouvelles représentations du monde, de mettre des mots sur leurs maux et émotions. (Master 2, MEEF 2nd degré, mémoire, mai 2023)*

(9)

a. *Ils allèrent à l'école avec **leur copains**. (Laure [9;1] dans Jaffré & David, 1999, p. 18)*

b. *La mise en place de différents système disciplinaire me permettront d'analyser **leur fonctionnements** et **leur dysfonctionnements** afin de conclure. (Master 2, MEEF 1^{er} degré, poster de recherche, mars 2018)*

c. *En effet, de par leurs ressentis, **leur prises de positions** ou les sentiments qui les animent il se place de facto en dehors de la société. (Master 1, MEEF 1^{er} degré, analyse de textes, mars 2018)*

2.2. Au niveau de la désignation de la classe grammaticale

- 13 Le point précédent a développé l'idée que les hésitations ou formulations approchantes des locuteurs ne sont pas sans intérêt puisqu'elles matérialisent et concrétisent, de fait, les flottements terminologiques qui ont pu affecter cette série de mots. Nous avons ainsi vu que le possessif pouvait avoir partie liée avec le pronom personnel, être paraphrasé par un complément déterminatif (ce qui le rapproche de l'expansion du nom et par là même, de l'adjectif) tout en imposant une détermination maximale (ce qui vient entériner le lien avec le déterminant). Si l'appartenance du possessif à la classe du pronom a progressivement été évacuée de la terminologie grammaticale du français²², l'intégration du possessif qui au domaine de l'adjectif, qui au domaine du déterminant, reste une question ouverte.
- 14 Avant 1975, les programmes officiels de l'Éducation nationale font du possessif une sorte d'« adjectif », ce qui conduit à placer sur le même plan les qualificatifs, d'une part, et les possessifs, indéfinis, numéraux et démonstratifs, d'autre part et ce, en dépit de fonctionnements sémantico-syntaxiques très distincts (caractérisation vs actualisation). Cet arasement peut être source de confusions chez les élèves (cf. **10k-n-o-q-r**) et ce choix terminologique se justifie d'autant moins que la notion de déterminant est déjà relativement bien ancrée dans la grammaire française²³. En effet, l'évacuation de l'opposition, pourtant porteuse, entre qualificatifs et déterminatifs – dont le possessif n'est que l'un des représentants – conduit les élèves à niveler le comportement des possessifs sur les qualificatifs et à lister, sous la classe adjectivale, des mots qui, en structure de surface, n'ont que peu de points communs ; elle les invite aussi à privilégier l'approche sémantique (cf. **10p-s**), au détriment de l'approche syntaxique. C'est sans doute pour pallier ces anomalies de surface qu'une première étape est franchie en 1975, lorsque les programmes revoient la terminologie et reconnaissent enfin la classe du déterminant, terme hyperonymique de la catégorie :

les traditionnels « articles » deviennent alors un sous-type de déterminants, lesquels sont en mesure d'accueillir de nouveaux membres. Cette reconnaissance rend possible la refonte de la catégorie des adjectifs, mais celle-ci n'aura d'incidences terminologiques effectives qu'en 1997²⁴ ; sont ainsi assimilés à des déterminants les anciens adjectifs déterminatifs, au nombre desquels se comptaient les possessifs. Ces partis-pris terminologiques révèlent que, au terme de l'évolution, les possessifs sont avant tout conçus comme des actualisateurs du nom, au même titre que les articles, ce que confirme le recours à la procédure paradigmatique (cf. **10u** à **10e'**). Toutefois, les données de la formation font apparaître une diffusion assez nette des emplois terminologiques actuels : *adjectifs* pour les professeurs chevronnés ou ayant reçu une formation linguistique très réduite (cf. **10i-f'**) ; *déterminants* pour les enseignants novices ou ayant reçu une formation linguistique solide (cf. **10g-h**). Or, ces indécisions terminologiques ne sont pas le fait de seules variations individuelles (cf. **10m**). Elles transparaissent également dans les notifications officielles : comme nous l'avons vu, la nomenclature de 1975, alors même qu'elle reconnaît la classe du déterminant, maintient cependant le terme d'adjectif, ce qui, « loin de clarifier le classement », « ajoute une étiquette supplémentaire [...] sans réfléchir à son intérêt » (Combettes, 1975, p. 96). Quelques décennies plus tard, un texte officiel de 1992 (*La maîtrise de la langue à l'école*) parle toujours d'« adjectif possessif » et l'on comprend mieux ainsi pourquoi les enseignants les plus âgés ont conservé la terminologie ancienne, utilisée durant leur propre scolarité. Or, ces fluctuations peuvent être source d'angoisse ou du moins, d'insatisfaction sur le plan didactique (cf. **10n-q-r**) car, finalement, que dire aux élèves ? Mais ce qui manque surtout, c'est une épaisseur épistémologique qui permette aux enseignants de justifier ces flottements terminologiques et de résoudre les apparentes dissensions. L'échange suivant²⁵ montre les bienfaits que la généralisation d'une posture métalinguistique critique pourrait avoir en formation :

(10)

Master MEEF4, *Former et intégrer par la langue*, 2^e année (chat du 8 février 2023, CY Cergy Paris Université) :

- a. *Enseignante* (1^{er} tour de parole) : Pourriez-vous me dire la spécificité syntaxique du possessif ?
- b. *Marie* (2^e) : Il se trouve avant le mot
- c. *Anna* (3^e) : c'est un déterminant indissociable du nom
- d. *Laura* (5^e) : il s'accorde avec le nom
- e. *Enseignante* (13^e) : D'accord : il se place avant le nom et sert donc à actualiser un nom, comme le déterminant défini ou indéfini.
- f. *Enseignante* (98^e) : Avant de nous quitter, pourriez-vous me dire si vous parlez de « déterminant » ou d'« adjectif » possessif...
- g. *Marie* (99^e) : Personnellement je préfère le terme « déterminant »
- h. *Éudiantes* (100^e-105^e) : oui déterminant
- i. *Émilienne* (107^e) : j'allais dire adjectif...
- j. *Martine* (112^e) : pour moi, c'est la grande question !
- k. *Olivia* (113^e) : adjectif ça prête à confusion je trouve
- l. *Christine* (114^e) : oui, d'accord avec Olivia
- m. *Claire* (115^e) : J'ai vu les deux dans les docs CRPE notamment
- n. *Marie* (116^e) : Je trouve aussi que ça prête à confusion. Je préfère l'idée d'actualisation / détermination
- o. *Enseignante* (117^e) : Nous allons tenter de répondre, Martine. Pourquoi, Olivia-Marie, dites-vous que « cela prête à confusion »
- p. *Élise* (118^e) : Si on veut insister sur le possesseur, il me paraît important d'indiquer que c'est un adjectif possessif... Mais cela ne m'est jamais arrivé d'avoir à l'expliquer

- q. *Alexia* (119^e): Car les apprenants pourraient confondre avec les adjectifs qualificatifs
- r. *Anna* (123^e): on enseigne que l'adjectif sert à caractériser, décrire et on ne dit pas toujours « adjectif qualificatif », d'où le risque de confusion
- s. *Olivia* (125^e): Apr-s, l'adjectif possessif sert aussi à apporter des précisions sur le nom en un sens ; mais c'est une précision sur la possession
- t. *Enseignante* (126^e): En effet, parler d'adjectif pourrait conduire à confondre ceux qui fonctionnent comme actualisateurs (les déterminants) et ceux qui servent à caractériser (les qualificatifs)
- u. *Enseignante* (132^e): Oui, paradigmatiquement, les possessifs fonctionnent comme les autres déterminants. Vous me suivez ?
- v. *Enseignante* (141^e): Néanmoins, sémantiquement, ils apportent une autre donnée. Pourriez-vous me paraphraser « Ma valise ». Que signifie littéralement « ma » dans ce groupe ?
- w. *Christine* (142^e): la valise qui est à moi
- x. *Alexia* (143^e): La valise de moi
- y. *Enseignante* (150^e): Parfait, vous avez fait commuter le déterminant avec une relative, expansion du nom... Connaissez-vous les autres types d'expansion du nom (autre que la relative) ?
- z. *Anna* (152^e): de moi = complément du nom
- a'. *Enseignante* (156^e): Oui, Anna : 1. la relative, 2. Le complément du nom et 3. ??
- b'. *Élise* (158^e): adjectif épithète
- c'. *Enseignante* (176^e): On peut donc justifier l'appellation ancienne d'adjectif possessif, puisque le possesseur fonctionne sémantiquement comme une expansion du nom (vous avez fait commuter avec la relative et le C du nom)
- d'. *Étudiantes* (177^e-178^e): ah oui !
- e'. *Enseignante* (180^e): Néanmoins, je pense qu'il est plus économique de parler de déterminant avec les apprenants puisque paradigmatiquement, la chose fonctionne bien...
- f'. *Marie* (188^e): D'accord, très intéressant. Surtout qu'il y a encore énormément d'enseignants qui parlent d'adjectifs possessifs, ça montre que les choses prennent énormément de temps pour changer

- 15 Cet échange rend compte de la dynamique des interactions dans la problématisation de la catégorisation du possessif (de **10j** à **10o**) : le premier temps de l'échange (de **10a** à **10h**) conduit les étudiantes à comprendre pourquoi le possessif peut être rattaché à la classe du déterminant, notamment grâce à l'identification de son point d'incidence syntaxique (actualisation du nom, cf. **10b-c-d**), cependant que la seconde partie de l'échange (de **10p** à **10d'**) tend à expliquer la pertinence de l'appellation « adjectif » si l'on accepte de changer de niveau d'analyse linguistique : les paraphrases sémantiques établissent alors une équivalence fonctionnelle entre le possessif et la catégorie des expansions du nom (**10v-w-x-z**).

3. Les problèmes théoriques posés par cette catégorie

- 16 Nous l'avons vu, en synchronie, le possessif appelle divers calculs : sémantiquement, il entre concomitamment en relation paradigmatique avec le déterminant défini et l'expansion nominale. Il est par conséquent hybride et analysable à la fois comme actualisateur du nom (réducteur d'extensité ou « quantifiant », cf. Wilmet, 1990) et caractérisant du nom (réducteur d'extension)²⁶. C'est dans cette dernière perspective qu'il a trait à la classe adjectivale. Toutefois, à côté de ce calcul sémantique, le possessif exige également deux autres calculs qui viennent le rattacher à une troisième classe : la classe pronominale. Le premier de ces calculs, inhérent à la catégorie, se situe au

niveau morphosémantique : la sélection du morphème lié initial du possessif est parallèle à celle des pronoms personnels réfléchis (*me, te, se, nous, vous*), hormis pour le rang de P6 où le français a réutilisé le génitif pluriel du pronom démonstratif-anaphorique latin (fr. *leur(s)* < lat. *(il)lorum*). Ce qui nous conduit au dernier calcul, contraint parce que limité aux rangs de P3 et P6 : c'est la valeur exclusivement anaphorique impliquée par les possessifs. Ce dernier calcul se situe au niveau syntaxique et référentiel (repérage de l'interprétant). Dans la suite de notre propos, le possessif sera alternativement envisagé comme adjectif, déterminant et pronom.

3.1. Possessif : un adjectif ?

17 Dans la grammaire du français, l'analyse du possessif comme adjectif est la plus ancienne et la plus tenace : c'est l'autonomisation de l'adjectif comme nature qui a conduit à reverser, dans cette nouvelle classe, le possessif, jusqu'alors considéré comme un « pronom » selon la mode latine. Outre l'argument sémantique qui fait que le possessif permet de caractériser plus précisément le nom auquel il s'adosse, des arguments syntaxiques et pragmatiques peuvent être identifiés.

18 Commençons par les arguments syntaxiques. Trois séries distinctes se dégagent. La première a trait à l'axe paradigmatique : le possessif commute en partie avec le complément déterminatif (cf. **10x-z**), mais également avec la proposition relative (Gross, 1981, p. 40 ; Abeillé & Godard, 2021, p. 558-559 ; en outre, **10w**). La deuxième série se déduit de données diachroniques ; les exemples suivants confirmeraient le fort potentiel de caractérisation du possessif :

(11)

a. Or oiez quel vertu illuec fist Nostre Sire / De **ces nos crestiens** que paiens i ocisent. (*La Chanson d'Antioche*, XII^e siècle)

b. Et l'escuier de Bourgoigne se retourna, qui aux galans et compaignons de sorte joyeusement racompta **ceste son adventure** dessusdicte. (*Cent Nouvelles nouvelles*, XV^e siècle, nouvelle 18)

c. Messeigneurs de Loysselech, et vous, Jehan de Saintré, le roy, nostre souverain seigneur, qui cy est, m'a commandé et ordonné vous dire, que, de **ces voz** derraines **armes**, tous deux avez tant et sy tresvaillanment fait, qu'ilz ne sont nulz qui le peussent avoir fait mieulx. (Antoine de La Sale, *Le Petit Jehan de Saintré*, XV^e siècle)

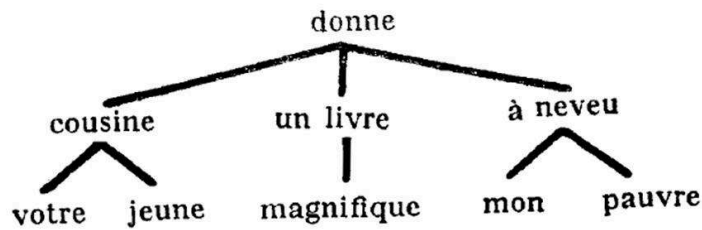
19 En effet, ces exemples montrent comment se hiérarchisent syntagmatiquement démonstratif et possessif, lorsque les deux se trouvent en cooccurrence devant un nom (cf. **11c** : *nostre souverain seigneur* vs *ces voz derraines armes*). Il semble alors que le démonstratif soit davantage du côté de l'actualisation, le possessif, du côté de la caractérisation, puisque ce dernier se positionne entre le démonstratif et le nom (cf. éléments en gras). La séquence latine *déterminé-déterminant* (du type *pater noster*) a évolué en ancien français vers l'ordre *déterminant-déterminé* (*la deu merci* ; *ces nos crestiens*)²⁷. Dans le cas du possessif, il faut supposer une réinterprétation catégorielle, laquelle implique le passage progressif d'une interprétation comme adjectif-caractérisant à une interprétation comme déterminant-actualisateur (Carlier & Combettes, 2015, p. 52-53). Ce glissement catégoriel serait entériné par la disparition complète de tout actualisateur antéposé : on passerait alors de SN du type *ces nos crestiens* à des SN du type *nos crestiens*. Cette hypothèse de scénario serait indirectement corroborée par le français moderne : l'adjectif qualificatif, lorsqu'il est antéposé au nom, est suffisamment « déterminant » pour appeler une actualisation minimale.

Comparez ainsi *des platanes verdoyants* — où *des* est morphologiquement entièrement réalisé — à *de verdoyants platanes*, où l'article indéfini est partiellement réalisé (cf. Marchello-Nizia et coll., 2020, p. 673, 989-990).

- 20 Enfin, la troisième série d'arguments syntaxiques nous est livrée par Tesnière (1959, p. 146). Le stemma suivant matérialise comment *un* dans *un livre* fait corps avec le nom, là où les possessifs *votre* (dans *votre jeune cousine*) et *mon* (dans *mon pauvre neveu*) sont placés structurellement sur le même plan que les qualificatifs *jeune* et *pauvre*.

(12)

Tesnière (1959, p. 146) :



Stemma 138

- 21 En réalité, cette différence de traitement entre possessif et article n'est pas explicitée par Tesnière : nous avons enregistré le fait et interprété ce choix comme l'indice que Tesnière envisageait les possessifs davantage comme des adjectifs que comme des déterminants. Là où les articles de la tradition grammaticale font corps avec le nom, les possessifs conservent un statut particulier sémantiquement, qui les rattache à la catégorie des adjectifs et c'est ce statut particulier que matérialisent les stemmas.
- 22 Venons-en aux arguments pragmatiques, qui prouvent que le possessif dit bien plus qu'un simple article. En effet, aux personnes de l'interlocution, les possessifs peuvent avoir une valeur hypocoristique (*Nos élèves sont capables de réussir ; Mes chers concitoyens*) ou polémique, comme l'atteste encore cette retranscription de séquence filmique²⁸ :

(13)

L'affaire Abel Trem (G. Reisz, Hongrie, 2024, sous-titrage en français) :

- Il y a 20 ans... oui ! 20 ans... votre premier Ministre...
- Notre premier Ministre ? C'est aussi le vôtre...
- Non ! Ce n'est pas le mien !

3.2. Possessif : un déterminant ?

- 23 Le fait que la classe du déterminant ait émergée tardivement (xviii^e siècle) explique que l'analyse du possessif comme déterminant a mis du temps à s'affirmer. Nous nous bornerons ici à signaler qu'un mot comme *tante* cristallise le lien entre possessif et article et justifie, finalement, le parallélisme paradigmatique. En effet, si la syntaxe structurale de Tesnière établissait déjà linguistiquement une contiguïté irréprouvable entre article (ou déterminant) et nom (cf. « un livre » en 12), les productions des locuteurs confirment cette solidarité. En effet, les mécoupures enfantines (type **noiseau* ou **zoiseau* pour *oiseau*) ou des peu lettrés²⁹, ainsi que les mécoupures par réinterprétation synchronique (*tante* < *ta ante*) montrent comment l'article/déterminant fait à ce point corps avec le nom qu'il en vient à s'intégrer — entièrement ou partiellement — à l'initiale du nom actualisé. Or, dans les exemples cités, on voit le

possessif *ta* subir le même sort que les articles *un* et *les-des*, indice d'une appartenance possible du possessif à la classe des déterminants.

- 24 Au niveau du lexique, on voit également comment un terme homonymique comme *son* a pu être volontiers réinterprété comme un déterminant possessif en français moderne. Prenons l'exemple de l'expression *battre son plein* : à l'origine, cette expression s'interprète syntaxiquement comme un verbe (*battre*) suivi d'un nom (*son*) avec article zéro mais expansé (*plein*) et renvoie sémantiquement au son que la marée montante pouvait faire sur le rivage lors des grandes marées³⁰. La resegmentation de l'expression et l'analyse de *son* comme déterminant possessif, actualisateur de l'adjectif substantivé *plein*, révèlent que, synchroniquement, le possessif constitue un déterminant à une époque où l'actualisation du nom est quasiment obligatoire, si ce n'est dans de vieilles expressions, sémantiquement motivées et donc, toujours comprises (type *avoir faim* ou *avoir peur*). Un phénomène analogue de réinterprétation comme possessif s'observe dans les resegmentations suivantes : le SN vieilli *m'amie* (< **ma amie*) a pu être réanalysé en possessif (*ma*) + nom (*mie*) dans la collocation humoristique *ma mie, ma croûte*.
- 25 Plus simplement, les alternances *mesdames / les dames, monseigneur / le seigneur* confirment les liens paradigmatiques entre possessif et article en révélant comment l'un se substitue à l'autre et, corrélativement, comment l'un et l'autre sont difficilement compatibles (??*les mesdames ; ??le monseigneur*).
- 26 Ce sont cet ancrage synchronique et cette prise avec le monde contemporain qui justifieraient didactiquement l'interprétation du possessif comme un déterminant, dans une première approche de la question.

3.3. Possessif : un pronom ?

- 27 Synchroniquement et dans une approche superficielle des phénomènes syntaxiques, l'assimilation du possessif à un pronom paraît aberrante, alors même que les grammairiens latins faisaient du type *meus* « mon » un *pronomen possessivum*³¹. Mais, la question de la possession inaliénable nous a invitée à dé-systématiser l'emploi du déterminant/adjectif possessif (cf. 6) tout en pointant du doigt le fait que la catégorie / possession/ pouvait être assumée préférentiellement, au niveau psycholinguistique, par un pronom au datif sympathique. Cet arrière-plan linguistique nous paraît essentiel, car il permet de rendre compte d'énoncés comme fr. *L'épée m'a échappé des mains* ou fr. *Il m'a brisé le cœur*, que l'analyse syntaxique traditionnelle ne peut expliquer. Littéralement, de semblables énoncés se paraphrasent par **L'épée a échappé des mains de moi* > *L'épée a échappé de mes mains* / **Il a brisé le cœur de moi* > *Il a brisé mon cœur* et permettent de voir sous la structure linguistique de surface (pronom personnel complément) deux structures linguistiques profondes, entérinant les liens que le possessif entretient syntaxiquement avec le déterminant et le complément déterminatif, morphologiquement, avec la catégorie de la /personne/.

4. Éléments conclusifs

- 28 La présente contribution a cherché à montrer la complexité inhérente à la catégorie de la possession. Ciblée sur les possessifs de la série *mon-ton-son/ma-ta-sa/mes-tes-ses/notre-votre-leur/nos-vos-leurs*, elle a fait converger données empiriques et données

théoriques : la série étudiée suppose des difficultés d'acquisition au niveau individuel (niveau ontogénétique) qui trouvent des répercussions à un niveau linguistique plus large (niveau phylogénétique) et la présente étude conforte ainsi l'hypothèse théorique d'une interdépendance entre les niveaux ontogénétique et phylogénétique (Slobin, 1977 ; Kail, 1983) ; sur le plan didactique (David, 2003), cette théorie suppose que les aspérités que connaissent les apprenants au niveau de l'acquisition des compétences linguistiques (ontogénèse) matérialisent les complexités que rencontrent les notions linguistiques dans leurs construction et développement sur le long terme (phylogénèse). En effet, la manière dont le possessif fonctionne en français fait que le locuteur doit combiner simultanément différents calculs linguistiques (morphologique, sémantico-référentiel, syntaxique), qui sont autant d'indices d'une construction sinueuse. Les incursions diachroniques révèlent que le possessif, synchroniquement senti comme proche du déterminant en français moderne, conserve des liens avec la catégorie de l'adjectif, voire — de façon plus hétérodoxe — avec celle du pronom. Ce sont les mises à plat des structures syntaxiques de surface qui permettent alors de faire poindre, en structure profonde, les multiples liens que le possessif entretient avec l'adjectif et le pronom. Ces équivalences fonctionnelles, relativement complexes si l'on se situe dans une approche descriptive de surface et limitée au français contemporain, finissent par faire sens, si l'on accepte de décentrer l'analyse vers la comparaison interne (perspective diachronique) et externe (perspective translinguistique).

- 29 Que retenir dans une approche spécifiquement didactique ? Côté formation, il sera important de questionner la terminologie et de voir à quel niveau linguistique cette dernière se situe ; la capacité à jouer avec les commutations paradigmatiques, ainsi que l'observation du fonctionnement des possessifs dans les autres langues sont les plus sûrs gages pour arriver à cette flexibilité d'analyse. Côté enseignement, il sera sans doute préférable de partir de ce que les faits synchroniques nous révèlent : le possessif fonctionne avant tout comme un déterminant (syntaxiquement, il permet l'actualisation du nom), mais, comparé aux autres déterminants possibles, il possède des spécificités qui le rattachent, sémantiquement, à la classe des expansions du nom (complément déterminatif, adjectif qualificatif, relative). Enfin, les liens entre pronom personnel et possessif, plus distendus, seront néanmoins heureusement mis en évidence à l'occasion de l'étude morphologique des possessifs, pendant que le type *Il m'a brisé le cœur* sera réservé aux étudiants d'études supérieures.

BIBLIOGRAPHIE

- ABEILLÉ, Anne & GODARD, Danièle (dir.). (2021). *La Grande Grammaire du français*. Actes Sud.
- ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise & GALMICHE, Michel. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Flammarion.
- BEAUMANOIR-SECQ, Morgane (2022). L'adjectif, notion fondamentale ou angle mort conceptuel ? *Scolia*, 36, 133-156.

- BENVENISTE, Émile. (1966). « Être » et « avoir » dans leurs fonctions linguistiques. Dans *Problèmes de linguistique générale (1939-1964)* (vol. 1, p. 187-207). Gallimard.
- CARLIER, Anne & COMBETTES, Bernard. (2015). Typologie et catégorisation morphosyntaxique : du latin au français moderne. *Langue française*, 187(3), 15-58.
- CHIRCU-BUFTEA, Adrian. (2011). *Précis de morphologie romane*. Casa Cărții de știință.
- COLOMBAT, Bernard. (1992a). L'adjectif : perspectives historique et typologique. Présentation. *Histoire, Épistémologie, Langage*, 14(1), 5-23.
- COLOMBAT, Bernard. (1992b). L'adjectif dans la tradition latine : vers l'autonomisation d'une classe. *Histoire, Épistémologie, Langage*, 14(1), 101-122.
- COLOMBAT, Bernard. (1994). Remarques sur le développement de la notion de personne dans l'histoire de la linguistique. *Faits de langues*, 3, 15-27.
- COMBETTES, Bernard. (1975). La nouvelle nomenclature grammaticale. *Pratiques*, 7-8, 93-99.
- DABÈNE, Michel. (2005). Quelques repères, perspectives et propositions pour une didactique du français dans tous ses états. Dans J.-L. Chiss, J. David & Y. Reuter (dir.), *Didactique du français. Fondements d'une discipline* (p. 15-34). De Boeck.
- DAVID, Jacques. (2003). Les procédures orthographiques dans les productions écrites des jeunes enfants. *Revue des sciences de l'éducation*, 29(1), 137-158.
- DAVID, Jacques. (2022). Les adjectifs entre syntaxe et sémantique dans les grammaires de formation en francophonie. *Le langage et l'homme*, 57(1), 91-111.
- DAVID, Jacques & WATTELET, Sandrine. (2016). Approcher, comprendre, maîtriser l'orthographe grammaticale au CE1. *Le français aujourd'hui*, 192(1), 73-93.
- DELL, François. (1983). L'acquisition des règles phonologiques facultatives. *Langue française*, 58, 15-22.
- DUPONT, Florence. (2022). *Histoire littéraire de Rome. De Romulus à Ovide. Une culture de la traduction*. Armand Colin.
- DURAND, Bérangère. (2011). L'histoire sous l'histoire : « ceci est à moi » comme origine et fondement du langage social dans le second *Discours* de Jean-Jacques Rousseau. *Dix-huitième siècle*, 43(1), 703-723.
- FLAUBERT, Gustave. (1979 [1881]). *Bouvard et Pécuchet* (édition et commentaires de C. Gothot-Mersch). Folio classique.
- FRUYT, Michèle. (2015). Le discours indirect en diachronie : l'évolution du réfléchi indirect en latin. Dans F. Fleck & L. Sznajder (dir.), *Le discours rapporté en latin (1/2)*, *De Lingua Latina*, 10, 1-31.
- GRINEVALD, Colette. (1999). Typologie des systèmes de classification nominale. *Faits de langues*, 14, 101-122.
- GROSS, Maurice. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages*, 63, 7-52.
- HAMMA, Badreddine. (2019). Pour une didactique de la diamésie : revers du recours à la phrase forgée dans l'enseignement (cas de la litote et du passif). Dans C. Avezard-Roger, C. Corteel, J. Goes & B. Lavieu-Gwozdz (dir.), *La phrase. Carrefour linguistique et didactique* (p. 283-301). Artois Presses Université.

- IMOTO, Hidetake. (2011). Le défini et l'indéfini dans une langue sans article. *Langue française*, 171(3), 13-26.
- JAFFRÉ, Jean-Pierre & BESSONNAT, Daniel. (1993). Accord ou pas d'accord ? Les chaînes morphologiques. *Pratiques*, 77, 25-42.
- JAFFRÉ, Jean-Pierre & DAVID, Jacques. (1999). Le nombre : essai d'analyse génétique. *Langue française*, 124, 7-22.
- KAIL, Michèle. (1983). L'acquisition du langage repensée : les recherches interlangues. *L'année psychologique*, 83(1), 225-258.
- KEROUAC, Jack. (1960). *Le vagabond solitaire (choix). Lonesome Traveler (Selected Stories)* (traduction française : J. Autret ; révision : Y. Yvinec). Folio Bilingue, 1999.
- KÖNIG, Ekkehard & HASPELMATH, Martin. (1998). Les constructions à possesseur externe dans les langues d'Europe. Dans J. Feuillet (dir.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe* (p. 525-606). Mouton de Gruyter.
- MANZINI, Rita & WEXLER, Kenneth. (1987). Parameters, Binding Theory and Learnability. *Linguistic Inquiry*, 18(3), 423-444.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, COMBETTES, Bernard, PRÉVOST, Sylvie & SCHEER, Tobias (dir.). (2020). *Grande grammaire historique du français*. Mouton de Gruyter.
- MEN = Ministère de l'Éducation nationale (2010). L'histoire racontée. Dans le DVD *Apprendre à parler*, Scéren, CNDP-CRDP.
- PELLAT, Jean-Christophe & TESTE, Gérard. (2004). Morphographie et production d'écrits au cycle 3 des écoles. *Lidil*, 30, 87-100.
- RIEMANN, Othon. (1940). *Syntaxe latine, d'après les principes de la grammaire historique* (7^e édition revue par A. Ernout). Klincksieck.
- ROIG, Audrey. (2010). L'article, apport ou support du nom ? Réponse par l'argument fonctionnel de l'actualisation. *Travaux de linguistique*, 61(2), 115-133.
- SCHNEUWLY, Bernard. (2004). Plaidoyer pour le « français » comme discipline scolaire autonome, ouverte et articulée. *La Lettre de l'AIRDF*, 35(2), 43-52.
- SLOBIN, Dan I. (1977). Language Change in Childhood and History. Dans J. McNamara (dir.), *Language Learning and Thought* (p. 185-214). Academic Press.
- TAOUS, Tatiana. (2017). En passant par le lat. *pronomén* : promenade au cœur d'une (r)évolution terminologique. Dans A. Alison-Morel, P. Duarte, F. Fleck & P. Lecaude (dir.), *Histoires de mots. Études de linguistique latine et de linguistique générale offertes en hommage à Michèle Fruyt* (p. 413-424). L'Harmattan.
- TAOUS, Tatiana. (2018). Les zones insoupçonnées de la relecture. Autour des « formules croisées ». *Le français aujourd'hui*, 203, 51-62.
- TESNIÈRE, Lucien. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Klincksieck.
- WILMET, Marc. (1990). Histoire interne de la langue. Dans G. Holtus, M. Metzeltin & C. Schmitt (dir.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik – Französisch* (vol. 5(1), p. 493-506). Max Niemeyer Verlag.

NOTES

1. De l'aveu même de Rousseau, cet énoncé reste purement « fictif » et « hypothétique », élaboré pour les besoins de la démonstration (Durand, 2011, p. 705).
2. Chez Rousseau, la possession se réalise prototypiquement par le biais d'un déictique (« Ceci ») et de la structure en *être* à (correspondant inverse de « avoir, posséder »), suivie du pronom personnel tonique de première personne (= P1). Ce choix de formulation pour exprimer la possession est bien documenté dans les langues : le latin classique utilise ainsi la structure *esse* (« être ») + *datif* et c'est ce qui a conduit Benveniste (1966) à voir dans le verbe *avoir* un verbe « "être" inversé ». D'après nos recherches, le russe procéderait de même : en l'absence de verbe /avoir/ spécifique, le russe recourt également à une ancienne forme du verbe /être/ pour exprimer la possession.
3. De là, la possibilité, en français, de paraphraser le possessif par une relative avec verbe de possession, cf. « mon crayon » = « le crayon que j'ai / qui m'appartient » (Abeillé & Godard, 2021, p. 558-559).
4. À la suite de Schneuwly (2004, p. 44-45) et de Dabène (2005), nous estimons que les questions de formation des enseignants — parce qu'elles supposent un regard réflexif sur les pratiques de classe, tant côté élève que côté enseignant — intéressent également la didactique et en constituent l'un des centres d'intérêts possibles.
5. Précisons que si l'exemple **3b** est authentique (production orale retranscrite dans une œuvre contemporaine), la séquence **3c** ne l'est pas : elle reste hypothétique dans sa formulation et créée pour les besoins du film (à savoir, indiquer que la hiérarchie sociale se reflète dans le degré de maîtrise de la langue française).
6. Pour une autre interprétation de cette séquence fautive, voir Taous (2018, p. 58).
7. Confirmant la propension d'un possessif à ressortir de l'expansion, l'exemple **3b** révèle que le groupe « (le bruit) de nous » commuterait plus heureusement avec un nom expansé par une relative (comparez « notre bruit » vs « le bruit que nous faisons »). Ces nuances commutatives, selon que l'on opte pour une relative ou un possessif, permettent de distinguer sémantiquement possession contingente et possession matériellement effective.
8. Abeillé et Godard (2021, p. 563) insistent bien sur l'idée que le « cumul du déterminant possessif et du possessif prépositionnel n'est pas limité à un registre informel, comme l'attestent les exemples littéraires ».
9. Le *dativus sympathicus* (ou datif sympathique) est une expression forgée par Havers (1911) pour rendre compte de datifs possessifs se rattachant non à la valence verbale mais à un syntagme nominal (König & Haspelmath, 1998, p. 551). Omissible et remplaçable par un possessif, le datif sympathique suppose, sur le plan sémantico-syntaxique, un possesseur externe (König & Haspelmath, 1998, p. 540 et 583).
10. Dans la séance de langage en question (« L'histoire racontée », MEN, 2010), le jeune élève de MS-GS prend la voix du petit ours de *Boucle d'or* découvrant, outré, qu'un intrus a brisé sa chaise.
11. Voir également Gross (1981, p. 31) (*Max a la moutarde qui lui monte au nez* vs *Max a son bateau qui coule*).
12. Sur le principe de prévalence du nombre sur le genre, voir Kail (1983).
13. Par exemple, en français même, seule est importante la question du nombre de possesseurs (et non leur sexe). Ainsi la sélection du genre du possessif se fait-elle, non en fonction du possesseur, mais du nom actualisé par ce déterminant : le SN *mon père* reste stable et identique, que le possesseur soit féminin ou masculin, contrairement à l'allemand, plus subtil sur ce point : le fr. *son père* pourra être traduit différemment, selon le genre du possesseur (cf. *ihr Vater* pour Louisa mais *sein Vater* pour Rudy). Voir aussi *infra*, **1e-f**.
14. À l'heure actuelle, le français tend à perdre cette spécificité et à neutraliser la différence de nombre, en généralisant le pluriel, lorsqu'il y a pluralité de possesseurs. On pourrait tout aussi

bien dire ou écrire « leur chapeau est imperméable » (recommandation normative) que « leurs chapeaux sont imperméables » (évolution tendancielle ?).

15. Sur le principe – porteur en didactique des langues – « des sous-ensembles » et des grammaires « inclusives », voir Dell (1983), Manzini & Wexler (1987).

16. Distribution amorcée en latin tardif – bien que selon un modèle linguistique différent –, puisque la série en *suus* est utilisée avec le réfléchi direct et celle du pronom au génitif, avec le réfléchi indirect (Fruyt, 2015).

17. Nous nous situons en production et passons sous silence les problèmes interprétatifs résultant du traitement complexe des anaphores (interprétation sémantico-référentielle). Voir, par exemple, l'énoncé suivant, tiré fortuitement d'une de nos lectures (Dupont, 2022, p. 50) : « Les deux défaites navales des **Étrusques** à Cumes marquent la fin de **leur** puissance dans le sud de l'Italie et son affaiblissement en Italie centrale. »

18. Une autre explication serait de considérer « mini-ravioles » comme un singulier collectif, comme dans l'énoncé « Nous prendrons une frite(s) pour deux ». Reste à savoir si, graphiquement, le scripteur ne ferait pas l'économie de la marque du pluriel (d'où, le -s entre parenthèses dans l'énoncé ci-dessus).

19. Sur le critère d'invariabilité du pronom et sur sa relative nouveauté, voir Taous (2017, p. 414, note 4).

20. Exemple authentique tiré de Jaffré & David (1999, p. 18).

21. Sur la question de la « redondance des accords » dans le système orthographique du français et sur ses conséquences en termes d'acquisition, voir David & Wattelet (2016).

22. L'apparition, à partir du XII^e siècle, du couple *adjectif/substantif*, a contribué à l'évacuation progressive du possessif hors de la classe pronominale. En effet, le couple *adjectif/substantif* a constitué un sous-ensemble stable permettant d'affiner la typologie des classes : on a ainsi pu distinguer *nom* « *adjectif* » et *nom* « *substantif* », *verbe* « *adjectif* » et *verbe* « *substantif* », *pronom* « *adjectif* » et *pronom* « *substantif* ». Dans notre perspective, le possessif a pu être considéré comme un « pronom *adjectif* » (Colombat, 1992a, p. 7). La réinterprétation de la notion d'*adjectif* (de simple caractérisant permettant d'affiner les classes grammaticales existantes à une classe grammaticale à part entière) s'effectuera progressivement et l'autonomisation de la classe *adjectif* dans la grammaire latine ne deviendra effective qu'au milieu du XVIII^e siècle. Elle inspirera la grammaire française (Colombat, 1992b, p. 118-120). Cette dernière raffinerait encore la description et inclura le possessif dans un nouveau sous-ensemble : celui des « adjectifs déterminatifs », qui s'opposera, dès lors, aux « adjectifs qualificatifs » (David, 2022).

23. La classe du déterminant émerge elle aussi au XVIII^e siècle (Colombat, 1992a, p. 13 et 18).

24. Lorsque la *Terminologie grammaticale* de 1997 substituera systématiquement à *adjectif* le terme *déterminant*, ce qui n'était pas le cas dans la *Nomenclature* de 1975 (Beaumanoir-Secq, 2022, p. 135).

25. Les noms ont été anonymés ; les erreurs orthographiques et typographiques, conservées.

26. « Les quantifiants-caractérisants associant à la déclaration d'extensité des quantifiants la réduction d'extension des caractérisants. » (Wilmet, 1990, p. 499) Pour un point épistémologique sur ce que Wilmet doit à Guillaume et, notamment, sur l'étude des notions d'extensité et d'extension, voir Roig (2010).

27. Wilmet (1990, p. 498-499).

28. Comme pour 3c, cet énoncé n'est pas authentique. Il n'en reste pas moins un énoncé réel, créé pour les besoins du film (dénoncer le népotisme du régime politique hongrois).

29. Des correspondances datées des XVII^e-XVIII^e siècles et tirées du fonds des *Prize Papers* capturés durant la guerre de Succession d'Autriche (<https://lettresoutramer.huma-num.fr/actualites/>) font état de la légumineuse *lentille*, orthographiée par hypercorrection *l'antille* ou *nentille*. Les deux formes supposent qu'une liquide à l'initiale pouvait avoir un caractère instable, être resegmentée ou substituée. Dans la graphie *l'antille*, le *l* initial est interprété comme un article ; dans le second cas, il faut supposer une éventuelle hésitation sur le statut du *l* et une distribution

possible entre le *l* et le *n* (mécoupage d'un article indéfini après aphérèse, cf. **loiseau* → **noiseau* ; *lentille* → *nentille*) au point de conduire le grammairien Ménage à « préconise[r] » « au lieu de *lentilles* [...] *nentilles* » (Flaubert, 1979 [1881], p. 218). Le fr. *nounours* conserve la trace de ces flottements.

30. L'autre hypothèse qui veut que cette expression soit initialement rattachée au domaine musical (en référence au son du tambour militaire) n'a pas d'incidence sur l'interprétation substantivale du mot *son* ; elle serait documentée par une autre locution figée : *tambour battant*.

31. Cette assimilation s'explique par le fait que la classe de l'article n'avait pas sa raison d'être en latin — celle-ci a été plus économiquement subsumée sous celle de pronom, cf. Taous (2017) — et que celle de l'adjectif n'existait pas encore.

RÉSUMÉS

La présente contribution se propose de revenir sur la catégorie sémantique de la possession et se focalise sur ledit « adjectif possessif » de l'ancienne tradition grammaticale. À partir de données empiriques issues de productions orales et écrites, libres et contraintes, nous montrons comment les problèmes d'acquisition (côté apprenant) et les flottements de désignation (côté enseignant) sont révélateurs de la complexité linguistique de cette catégorie et conduisent donc à en proposer une description linguistique plurielle. Le second temps de l'étude se concentre sur les problèmes théoriques et envisage alternativement le possessif comme relevant conjointement de l'adjectif et du déterminant, mais également, partiellement du pronom. Nous nous appuyons sur des énoncés précis et sur les apports de la diachronie et de la syntaxe structurale pour avancer dans notre démonstration. Le travail s'achève sur une suggestion de progression des savoirs.

In this paper, we analyse the semantic category of possession and we focus on the so-called “possessive adjective” of the grammatical tradition. Using empirical data from free and constrained productions, spoken and written, we show how acquisition problems (on the learner's side) and designation fluctuations (on the teacher's side) reveal the linguistic complexity of this category and thus lead us to propose a plural linguistic description of it. In the second part of this work, we focus on theoretical problems and consider the possessive alternatively as belonging jointly to the adjective and the determiner, but also, partially, to the pronoun. We use specific utterances and the contributions of diachrony and structural syntax to argue. We conclude with a suggested progression of knowledge.

INDEX

Keywords : possessive, determiner, characterization, adjective, didactic teaching

Mots-clés : possessif, déterminant, caractérisant, adjectif, formation, didactique

AUTEUR

TATIANA TAOUS

 <https://idref.fr/176419888>

CY Cergy Paris Université, INSPÉ de l'académie de Versailles, Laboratoire « École, Mutations,
Apprentissages » (ÉMA - ÉA 4507)
tatianataous@gmail.com